



Accusé de réception en préfecture 062-216200402-20240923-2024-125-FINMM-DE Date de télétransmission - 26/09/2024 Date de réception en préfecture - 26/09/2024	
Numéro de l'acte	2024-125-FINMM
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	7.5

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 SEPTEMBRE 2024

QUESTION N° 2024-125

FINANCES : TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'HÔTEL DE VILLE — DEMANDE DE SUBVENTION -
TRANCHE OPTIONNELLE 1 – CORPS CENTRAL

RAPPORTEUR :

Monsieur Joël DUQUENOY
Conseiller Délégué aux Finances

Le conseil municipal,

Considérant que le Département du Pas-de-Calais contribue à la préservation du patrimoine non protégé et à l'intégration du patrimoine bâti dans le développement territorial

Considérant que ce soutien du Département du Pas-de-Calais est au titre du Patrimoine d'Intérêt Départemental (PID) des édifices non protégés

Considérant que la Ville d'Arques a déposé une demande de subvention concernant la réhabilitation de l'Hôtel de ville. Ces travaux de rénovation comprennent la mise aux normes en matière d'accessibilité du bâtiment et une dimension environnementale afin de renforcer l'autonomie énergétique.

Après avoir entendu son rapporteur,

ARTICLE 1 : SOLLICITE un financement auprès du Département du Pas-de-Calais pour le projet de réhabilitation de l'Hôtel de Ville concernant la tranche optionnelle 1 – Corps Central.

Sachant que pour cette tranche optionnelle 1 – Corps Central les lots patrimoniaux 1, 2, 3, ainsi que les honoraires sont retenus pour la demande de financement

ARTICLE 2 : PROPOSE le plan de financement prévisionnel suivant pour la tranche optionnelle 1 – CORPS CENTRAL :



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS.DE.CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT.OMER
CANTON D'ARQUES

VILLE D'ARQUES
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 23 SEPTEMBRE 2024**

Affiché le 25 septembre 2024

L'An Deux Mille Vingt Quatre le 23 septembre à 17h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Poilu, sous la présidence de Monsieur Benoît ROUSSEL, Maire, en suite de la convocation adressée à domicile le dix-sept septembre Deux Mille Vingt Quatre accompagnée de l'ordre du jour. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

Effectif du Conseil Municipal : Mesdames et Messieurs : – Benoît ROUSSEL – Thierry MERCIER – Corinne REANT - Jean-Pierre LAMIRAND - Christine COURBOT - Stéphane FINARD - Cécile CARON - Mickaël CANLER – Stéphanie BODDAERT - Joël DUQUENOY - Bernadette BAROUX – Dominique LARDEUR - Olivier JUSTIN - Isabelle CLABAUX - Johnny WALLART – Sébastien BERNARD - Sébastien DUCHATEAU - Hélène FAYEUILLE - Chloé KOCLEGA – Caroline SAUDEMONT - Dominique GODART - Laurence DELAVAL - Jean-Marc BOURGEOIS – Corinne BOCQUILLON – Frédéric VANRECHEM - Alexandrina DA SILVA - Arnaud WILQUIN - Francis PRED'HOMME - Peggy VAN GOETHEM-MARECAU

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Nombre de présents ou représentés :

- **21 présents**
- **6 absents non excusés**
- **1 absent excusé avec pouvoir**
- **1 absent excusé sans pouvoir**

Cécile CARON ayant donné pouvoir à Benoît ROUSSEL.

Madame Bernadette BAROUX est nommée secrétaire de séance.